

Médias et défense du patrimoine urbain francophone en milieu minoritaire au Manitoba : le cas du « 500 Taché » dans *La Liberté*

Anne Robineau

Volume 18, Number 2, 2006

Les médias de diffusion culturelle pour les minorités

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/018949ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/018949ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (print)

1916-7792 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Robineau, A. (2006). Médias et défense du patrimoine urbain francophone en milieu minoritaire au Manitoba : le cas du « 500 Taché » dans *La Liberté*. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 18(2), 175–190.
<https://doi.org/10.7202/018949ar>

Article abstract

This article fits within the scope of a sociological perspective. It strives to demonstrate that Manitoban Francophone media take part in a discourse defending the Franco-Manitoban community's cultural heritage. Notions of identity and cultural heritage recognition will be helpful in understanding the emergence of a more militant discourse ensuring heritage protection, with reference to the history of Francophone culture in the Canadian West. More precisely, we shall look at the way this discourse has been relayed by the weekly newspaper *La Liberté*, using more specifically the example of the debate on the controversial building of «500 Taché». Our goal is to establish the role media played in mobilising the resources needed for enhancing the self-image of the community they serve. This will lead to discerning the specificity of Francophone media in minority contexts which, we believe, is not only to provide information, but also to cultivate the feeling of belonging to a community.

Médias et défense du patrimoine urbain francophone en milieu minoritaire au Manitoba: le cas du «500 Taché» dans *La Liberté*

par

Anne Robineau

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
Université de Moncton

RÉSUMÉ

Cet article s'inscrit dans une perspective sociologique. Il vise à montrer comment les médias francophones manitobains participent aux discours sur la défense du patrimoine de la communauté franco-manitobaine. Les concepts d'identité et de patrimonialisation nous serviront à comprendre l'émergence d'un discours plus militant en faveur de la protection du patrimoine faisant référence à l'histoire de la culture francophone dans l'Ouest canadien. Nous nous interrogerons plus particulièrement sur la façon dont ce discours est relayé par le journal *La Liberté* en prenant l'exemple de la controverse du «500 Taché». Le but est de mesurer le rôle des médias dans leur façon de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en valeur de la communauté qu'ils desservent. Cela conduira à distinguer la spécificité des médias francophones en milieu minoritaire qui, selon nous, consiste autant à informer qu'à cultiver le sentiment d'appartenance à une collectivité.

ABSTRACT

This article fits within the scope of a sociological perspective. It strives to demonstrate that Manitoban Francophone media take part in a discourse defending the Franco-Manitoban community's cultural heritage. Notions of identity and cultural heritage recognition will be helpful in understanding the emergence of a more militant discourse ensuring heritage protection, with reference to the history of Francophone culture in the

Canadian West. More precisely, we shall look at the way this discourse has been relayed by the weekly newspaper *La Liberté*, using more specifically the example of the debate on the controversial building of «500 Taché». Our goal is to establish the role media played in mobilising the resources needed for enhancing the self-image of the community they serve. This will lead to discerning the specificity of Francophone media in minority contexts which, we believe, is not only to provide information, but also to cultivate the feeling of belonging to a community.

Au Manitoba, et en particulier à Saint-Boniface, un des quartiers de Winnipeg où la population francophone se concentre, les controverses au sujet de la conservation du patrimoine bâti se multiplient depuis 2004. Au cœur de ces controverses, reviennent principalement deux questions: doit-on démolir certains bâtiments pour faire place à une nouvelle phase de développement du quartier ou, au contraire, doit-on les préserver pour garder une trace du passé, notamment celle renvoyant au fait francophone dans l'Ouest canadien? Ces questions, touchant à la formulation et à la transmission de l'identité franco-manitobaine, ont fait l'objet de nombreux articles dans le journal communautaire *La Liberté*¹. Le texte qui suit propose une analyse du rôle des médias communautaires² dans la construction identitaire d'une communauté francophone en milieu minoritaire.

À travers l'exemple du patrimoine, nous voulons montrer que les médias en milieu minoritaire semblent plus susceptibles de participer au discours contribuant à l'affirmation d'une identité collective. Notre démonstration s'appuiera, d'une part, sur l'essai de typologie de Raymond Breton (1994) à propos des modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires, et d'autre part, sur le processus de patrimonialisation de l'identité collective utilisé par Martin Drouin (2005) dans ses recherches portant sur les luttes concernant le patrimoine architectural montréalais. Notre hypothèse est que les médias communautaires ne font pas seulement exposer un discours sur la patrimonialisation de l'identité, mais y participe en alimentant une «rhétorique identitaire» déjà omniprésente. Pour l'illustrer,

nous étudierons brièvement, dans une première partie, une des controverses les plus médiatisées à Saint-Boniface: l'affaire du «500 Taché». Ensuite, nous montrerons comment les médias communautaires participent à la définition d'une identité collective. Et finalement, nous situerons cette construction identitaire au sein du processus de patrimonialisation de l'identité franco-manitobaine.

L'AFFAIRE DU «500 TACHÉ»: ENJEUX, SYMBOLE ET CONTROVERSE AUTOUR D'UN NOUVEL IMMEUBLE SUR UN SITE HISTORIQUE

1. Des enjeux contemporains

L'affaire du «500 Taché» renvoie à une polémique entourant la construction d'un immeuble à appartements pour les 55 ans et plus sur un site historique. En ce sens, cette affaire est assez révélatrice des enjeux que traverse la communauté franco-manitobaine. En effet, d'un côté, le vieillissement de la population crée un besoin de condominiums sans précédent. Qui plus est, cette tranche d'âge souhaite se rapprocher des services en français concentrés à Saint-Boniface, notamment des services de soins de santé. Les professionnels qui planifient le développement du quartier, comme Entreprises Riel, voient également l'opportunité d'augmenter le poids démographique des francophones à Saint-Boniface, une opportunité qui passe surtout par la construction d'immeubles à condominiums.

D'un autre côté, les communautés religieuses, elles aussi vieillissantes, possèdent de nombreux biens fonciers et immobiliers, dont elles commencent à se départir. Cela ouvre la voie à la spéculation et aux promoteurs dont les projets ne sont pas toujours compatibles avec la préservation du patrimoine. L'histoire du «500 Taché» s'inscrit dans ce contexte. Le «500 Taché» désigne le projet de développement d'unités de condominiums pour les personnes âgées de 55 ans et plus, situé au 500, avenue Taché. Pour comprendre l'opposition à ce projet, un retour historique s'impose.

2. Le site du «500 Taché»: un lieu rempli d'histoire

L'emplacement du «500 Taché» correspond à un lieu hautement symbolique dans l'histoire des francophones et des Métis du Manitoba si l'on se réfère à l'historiographie

locale et nationale. Il renvoie à l'établissement de la colonie de la Rivière-Rouge. C'est avec l'arrivée de l'abbé Norbert Provencher, en 1818, sacré évêque en 1822, qu'est fondée la première Église catholique dans l'Ouest canadien. Les terrains avaient été donnés par lord Selkirk, fondateur de la colonie. Sur ces terrains situés le long de la rivière Rouge, écoles, noviciat, église et autres institutions catholiques furent construites pour assurer la survie, l'organisation et l'éducation des membres de la colonie. Tout autour de ces institutions s'est développé ce qui allait devenir la ville de Saint-Boniface:

Sous l'action des forces religieuses le groupe métis et français s'était développé selon les lignes qui lui étaient traditionnelles. Groupé autour de la cathédrale de St-Boniface, il formait un tout homogène. C'était la vie patriarcale et simple, avec un peu de culture et les chasses annuelles (Dorge, 1973, p. 13).

Certaines bâtisses sont encore présentes tout au long de l'avenue Taché, une avenue qui porte le nom d'un diacre, Alexandre-Antonin Taché (1823-1894) arrivé en 1845 à Saint-Boniface et sacré évêque en 1850. Il a fortement marqué la vie ecclésiastique et politique des Métis et des francophones du Manitoba pendant plus de quarante ans en défendant sans cesse leur cause. Parmi les édifices encore présents sur l'avenue Taché, il y a entre autres la cathédrale de Saint-Boniface et son cimetière historique où a été inhumé Louis Riel, l'ancien couvent des sœurs grises construit entre 1846 et 1851 et qui abrite depuis 1959 le Musée de Saint-Boniface, et la Maison provinciale des sœurs grises, devenue la Résidence Despins; il y a aussi le parc La Vérendrye. Le «500 Taché» se situe entre la cathédrale et le Musée de Saint-Boniface sur un terrain vendu par la communauté des sœurs grises du Manitoba, une communauté religieuse présente dans la colonie depuis 1844. De l'autre côté de l'avenue Taché coule la rivière Rouge, ce qui offre une vue panoramique sur l'autre rive où se trouve le centre-ville de Winnipeg.

3. La construction du «500 Taché»: chronologie des événements et opposition

En 2004, lorsqu'il est question de bâtir un immeuble sur le site actuel du «500 Taché», il faut une dérogation de zonage. Le zonage autorise seulement la construction d'un bâtiment de

45 pieds de hauteur (14 mètres), le futur immeuble en fera 80 (25 mètres). Cette dérogation est accordée par la Commission de redressement de Winnipeg aux promoteurs du «500 Taché» en septembre 2004 et est endossée, par la suite, par un comité d'appel de la ville le 18 novembre 2004. Le projet peut désormais aller de l'avant. Toutefois, les opposants au projet se font de plus en plus entendre. Le «500 Taché» devient une affaire très médiatisée dans le journal *La Liberté* et le *Téléjournal Manitoba* notamment. Parmi les opposants au projet, on retrouve la Société historique de Saint-Boniface, Parcs Canada, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et des membres de la Société franco-manitobaine (SFM). Ceux qui appuient le projet sont Entreprises Riel, l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface et la Corporation de charité Despins qui gèrent les biens de la communauté des sœurs grises.

C'est la firme d'architecte Gaboury Préfontaine Perry qui a dessiné les plans de l'immeuble. Cette firme est bien connue des Franco-Manitobains puisqu'elle compte des architectes renommés qui ont élaboré les plans de plusieurs édifices dans la ville. Mais les plans du nouvel immeuble dessinés par cette firme sont abandonnés en partie puisqu'ils augmentent considérablement le prix des unités de logement. En janvier 2005, la firme d'architectes de Raymond Wan propose d'autres plans qui font passer l'immeuble de neuf à sept étages et qui modifient le toit en courbe pour un toit plat. Plus d'un mois plus tard, le 24 février 2005, la Commission de redressement de Winnipeg approuve ces nouveaux plans. Les travaux peuvent enfin commencer. Le «500 Taché» sera construit en dépit des protestations d'une partie de la population. Une grande partie des condominiums ont été vendus. Le seul consensus qui a véritablement été possible concerne la hauteur de l'édifice qui a été réduite et ne dépasse pas la hauteur de la cathédrale de Saint-Boniface. Ceux qui militaient pour qu'il y ait une meilleure harmonie architecturale ou encore pour que l'édifice serve à des fins communautaires ou d'éducation n'ont pas eu gain de cause.

4. Le «500 Taché»: une leçon

La construction a été si controversée que certains acteurs de la communauté ont décidé de s'impliquer encore plus fortement dans la défense du patrimoine afin qu'une telle

situation ne se répète plus. On peut souligner, à cet égard, la fondation, en 2006, de l'organisme Héritage Saint-Boniface ainsi qu'une collecte de fonds pour financer l'organisme lors de la semaine du patrimoine. Lors de cet événement en février 2006, des artistes ont uni leurs efforts pour offrir un spectacle-bénéfice: «Patrimoine en chœur». Certains d'entre eux, comme le célèbre chanteur d'origine franco-manitobaine Daniel Lavoie, ont remis leur cachet à Héritage Saint-Boniface.

Pour en arriver à la création de cet organisme, beaucoup d'efforts ont été menés par des membres de la communauté. Les médias ont eu aussi un rôle à jouer dans le statut accordé à ce «nouvel» enjeu social, notamment les médias communautaires qui en ont régulièrement fait leurs nouvelles. Cela nous conduit à nous intéresser plus particulièrement à ces médias et à la façon dont ils ont exposé les différents arguments avancés par les tenants de ce projet et les opposants à celui-ci.

LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES ET LE SENTIMENT DE PARTAGER UN PATRIMOINE CULTUREL DISTINCT

Dans cette partie, nous allons traiter plus spécifiquement de la façon dont les médias communautaires participent consciemment ou pas à la définition d'une identité collective. Pour cela, nous serons amenés à préciser le choix de notre objet de recherche et de ses limites méthodologiques. Puis, en nous appuyant sur la typologie de Raymond Breton (1984) concernant la construction de l'identité sociale à l'intérieur d'un groupe, nous expliquerons comment les médias communautaires semblent projeter, dans le cas que nous étudions, l'image que les individus d'une même communauté partagent un patrimoine culturel distinct.

La récurrence des articles ainsi que les reportages télévisés et radiophoniques portant sur la défense du patrimoine franco-manitobain en 2005 et 2006 au sein de l'actualité locale montrent qu'il s'agit d'un enjeu de taille pour la communauté francophone du Manitoba. C'est pourquoi il nous semble légitime d'en cerner les principaux enjeux sociaux et culturels, voire politiques. Cela ne peut se faire sans s'interroger sur les sources principales à la base de notre recherche: le journal *La Liberté*, le journal de Radio-Canada (radio et télévision), la radio communautaire CKXL et le journal étudiant du Collège universitaire de Saint-Boniface

(CUSB). Cependant, pour les limites de notre recherche, nous nous concentrerons sur le média de presse écrite, le journal *La Liberté*. Le but n'est pas de mettre en relief les points forts ou les faiblesses du contenu de cet hebdomadaire ou du travail de ses journalistes. Ce qui nous préoccupe ici, c'est le lien entre son rôle comme média communautaire et l'image qu'il renvoie de la communauté dans son traitement de l'actualité.

L'affaire du «500 Taché» semble, *a priori*, un bon indicateur de la mobilisation de la communauté francophone qui tient à certains de ses symboles culturels et historiques. Ainsi, en prêtant attention aux propos recueillis par les journalistes dans la presse locale et régionale ainsi qu'aux lettres d'opinion publiées, un certain nombre de facteurs qui mettent en avant l'identité franco-manitobaine sont observables. Cette identité se manifeste par une sorte de réification de la mémoire d'un groupe par une valorisation accrue de ses édifices patrimoniaux ou de tout autre élément et artefact qui entrent dans la définition d'une identité collective.

Pour comprendre cela, il faut se rappeler que la construction d'une identité sociale est un processus dynamique soumis au rapport des individus à leur groupe d'appartenance. Pour le sociologue Raymond Breton, un élément important de cette dynamique est l'identification au groupe qui renvoie à «la perception d'une affinité entre l'identité et la situation d'un individu et celle d'une collectivité» (Breton, 1994, p. 59). Cependant, cela est à nuancer dans un contexte de francophonie minoritaire qui est souvent pluraliste (beaucoup de francophones viennent maintenant de l'extérieur de la province et même du pays, d'autres ont élargi leur parenté au groupe anglophone, etc.). Ce pluralisme de valeurs peut conduire à différents types d'identification collective chez l'individu tout au long de sa vie. Raymond Breton en a dégagé trois: le premier fait référence à une base pragmatique ou utilitaire, le deuxième, à la perception d'une interdépendance et le troisième, celui qui nous intéresse le plus ici, au sentiment de partager un héritage culturel distinct. Très brièvement, on peut dire que le premier type renvoie à la façon dont l'individu pense pouvoir tirer profit ou pas de son appartenance au groupe alors que, dans le deuxième type, l'individu n'envisage pas son avenir sans celui de la communauté. Cette interdépendance peut être ressentie

de façon plus ou moins intense suivant les individus; les plus engagés peuvent alors participer, voire militer, pour soutenir ou augmenter la vitalité de leur communauté. Enfin, le troisième type insiste sur ce qui distingue la communauté parmi tant d'autres. Cette identification peut être tout à fait subjective car elle est liée à la façon dont se perçoivent les individus en tant que collectivité. Les facteurs d'identification vont alors être déterminés en fonction de traits culturels, linguistiques et sociaux communs s'appuyant souvent sur l'idée d'un destin partagé. À ce propos, Raymond Breton énumère plus précisément quels pourraient être ces facteurs:

Ce type d'identification est surtout activé par des symboles, cérémonies et rituels qui évoquent l'expérience collective du groupe: ses héros et événements marquants; sa place dans l'espace (la terre des ancêtres, le territoire ou le pays); son rôle dans l'histoire; ses efforts de survivance et de développement; les réalisations économiques, scientifiques, culturelles, militaires qui alimentent un sentiment de fierté; l'oppression et les malheurs dont le groupe a été victime; les conflits avec les groupes considérés comme significant others (Breton, 1994, p. 65).

Toutefois, si chaque individu peut se faire le porteur de symboles collectifs, des mécanismes plus ou moins institutionnalisés peuvent s'avérer encore plus efficaces dans ce rôle d'«activation» de symboles. Les médias communautaires, en l'occurrence, participent à la mise en relief des événements les plus marquants et souvent les plus valorisants de la communauté. Par exemple, dans l'hebdomadaire franco-manitobain, *La Liberté*, outre les nombreuses commémorations auxquelles la population est conviée, il est fortement question de développement économique et culturel. Les problèmes abordés sont rarement exposés comme un manque d'inefficacité des élites institutionnelles et administratives, mais plutôt comme autant d'obstacles difficilement surmontables et liés à la condition de minoritaires. Ceci peut amener les journalistes travaillant pour ces médias à ne pas pouvoir exercer totalement leur esprit critique. C'est d'ailleurs ce que note Claire Corriveau dans son texte sur le dilemme de la presse franco-manitobaine:

Toute nouvelle non conforme aux intérêts des détenteurs de pouvoir franchit difficilement le filtre médiatique. Certains sujets relatifs à l'Église, aux grandes institutions

du milieu ou à l'establishment francophone sont abordés avec une prudence extrême, voire même d'autocensure (Corriveau, 2006, p. 57).

Dans le cas de la défense du patrimoine à Saint-Boniface, il serait réducteur d'affirmer que les points de vue rapportés dans les médias sont dus à une forme de pression de certains membres de la communauté. Il nous importe plus de montrer que le traitement qui est fait de la question patrimoniale et, par son extension, de l'avenir de la communauté et de ses institutions est un élément important de la définition d'une identité collective amenée à mieux se définir. Cette identité se manifeste à travers les discours émergents sur ce que la communauté désire transmettre aux générations futures tout en prenant en compte des facteurs socio-démographiques tels que le vieillissement de la population ou la diminution du taux des personnes s'exprimant en français. C'est dans cette perspective que l'on peut parler d'un processus de patrimonialisation de l'identité, où les médias sont appelés à jouer un grand rôle.

LA PATRIMONIALISATION DE L'IDENTITÉ FRANCO-MANITOBAINE

Il semble difficile de séparer le processus de patrimonialisation de celui de définition d'une identité collective. En effet, les deux ont en commun la sélection d'éléments du passé et d'une culture qui contribuent à la formulation d'une représentation de soi et du sentiment d'appartenance à un groupe, son histoire et sa mémoire. Martin Drouin, auteur d'un ouvrage sur la lutte du patrimoine montréalais, a utilisé le concept de patrimonialisation de l'identité montréalaise pour montrer comment le combat pour le patrimoine a rejoint l'idée d'une spécificité identitaire propre à cette ville et visible dans son architecture même. C'est à travers les discours mettant en relief les caractéristiques du patrimoine montréalais que s'est forgée la vision d'une identité distincte des autres villes du Québec et du Canada. Pour comprendre ce phénomène, il s'est alors penché sur

[...] l'articulation et la démonstration d'une spécificité montréalaise par la consécration patrimoniale, et, en arrière-plan, le travail d'argumentation et d'imagerie identitaire qui l'institua (Drouin, 2005, p.18).

Cette démarche permet de comprendre comment l'identité collective peut faire référence ou s'appuyer sur une matérialisation de la mémoire à travers le patrimoine bâti. L'ensemble du corpus théorique de Martin Drouin est donc très pertinent pour notre propre démonstration et sur le plus fort intérêt qui s'éveille pour le patrimoine franco-manitobain au sein de la communauté locale.

Les différentes étapes du processus de patrimonialisation de l'identité montréalaise sont assez facilement transposables au cas manitobain. Une des premières étapes passe par la concentration des luttes visant la reconnaissance de certains bâtiments significatifs pour une population. Pour cela, il faut que le lien entre le sentiment d'appartenance au groupe et ce que les bâtiments représentent au moins symboliquement soit manifeste. Martin Drouin écrit à cet égard:

[...] le patrimoine construit matérialise la mémoire. Il permet de la "voir" en lui offrant une présence physique et ainsi autorise à la collectivité des processus d'identification (Drouin, 2005, p. 21).

Ces processus d'identification ne peuvent avoir lieu sans être accompagnés d'une forte légitimation du discours sur le patrimoine. Pour que cette légitimation soit efficace, c'est-à-dire qu'un certain nombre de personnes soient persuadées du bien-fondé de la cause défendue, le recours aux médias semble une étape incontournable du processus de patrimonialisation. Martin Drouin parle, d'ailleurs, du double rôle des campagnes d'opinion publique. D'un côté, celles-ci sensibilisent la collectivité à la protection du patrimoine, et, d'un autre côté, par l'intermédiaire des médias, elles introduisent une «rhétorique identitaire»:

Afin d'ériger le bâtiment architectural en patrimoine, un discours doit donc proposer un argumentaire de légitimation qui, en l'absence de réalité objective du patrimoine, articulera son identification et sa sauvegarde (Drouin, 2005, p. 21).

La lettre d'opinion publiée³ par la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) à propos du «500 Taché» dans *La Liberté* en est un exemple. Sans reproduire la totalité du contenu, on pouvait lire quelques-uns des arguments suivants:

[...] C'est sur ce terrain qu'une importante partie des plus anciennes institutions de l'Ouest canadien a été fondée, et à partir duquel elles ont rayonné dans tout l'Ouest canadien, et ce, depuis l'arrivée de Mgr Provencher en 1818. Depuis les débuts de la colonie, ce district a donc eu une vocation communautaire et institutionnelle. Pour cette raison, ce pâté constitue un des plus importants quartiers historiques dans la ville de Winnipeg [...] Si le projet de construction reçoit l'approbation de la Ville, le sentiment d'appartenance et la dimension historique que le site représente pour les groupes métis et francophones disparaîtront à tout jamais, puisqu'on détruirait son caractère historique. De plus, l'immeuble proposé irait à l'encontre de la vocation communautaire du district, puisqu'il implique la vente à des intérêts privés d'un site qui a été, jusqu'à présent, destiné à des fins institutionnelles et communautaires (SHSB, 2004, p. 5).

À travers cet exemple, on peut donc observer une forme de sensibilisation au patrimoine franco-manitobain qui s'appuie sur des caractéristiques historiques remontant aux origines mêmes du peuplement francophone dans cette partie du territoire et sur des caractéristiques culturelles à transmettre. Cependant, cet exemple ne constitue qu'un pan de la «rhétorique identitaire» reproduite dans les médias. Car, à cet exercice de sensibilisation, d'autres opposent un argument plus pragmatique concernant le développement irrémédiable du quartier, un développement qui peut demander le sacrifice des édifices et des sites historiques.

Pour comprendre comment s'instaure cette «rhétorique identitaire», voici un autre exemple du type d'article qu'on peut retrouver dans *La Liberté* au sujet de la défense du patrimoine. Cet article, écrit par Christianne Hacault (2005, p. 7), met en parallèle les deux points de vue qui se sont le plus opposés l'un à l'autre et que l'on a évoqués précédemment. Sur le ton du compromis, la journaliste rapporte les propos de Celine Kear, présidente de *Heritage Winnipeg* et ceux de Normand Gousseau, directeur d'Entreprises Riel. Si Celine Kear reconnaît que le combat du patrimoine amène souvent à des compromis, elle dénonce quand même certaines tendances actuelles comme le «façadisme» qui consiste à ne préserver que l'extérieur d'une bâtisse. Quant à Normand Gousseau, bien qu'il souligne la nécessité d'un dialogue entre les défenseurs du patrimoine et

les promoteurs économiques, il revendique un certain réalisme où l'intérêt économique prime:

[...] Il y a plusieurs lieux importants à Saint-Boniface, mais il faut aussi être réaliste. On ne peut pas, au nom de la préservation du patrimoine, forcer un organisme à garder un édifice qui va l'entraîner dans une faillite. Il faut aussi s'assurer d'avoir des résidences pour les francophones. Parce que s'il n'y a plus de francophones à Saint-Boniface, les sites historiques n'ont plus beaucoup d'importance (Gousseau cité par Hacault, 2005, p. 7).

Ce type d'argumentation n'a en soit rien d'exceptionnel, puisqu'on le retrouve partout où surgissent des enjeux concernant la préservation du patrimoine au Canada et dans le monde. Par contre, la spécificité du débat tient aux objets mêmes défendus et à l'influence et au rôle que peuvent exercer certains médias pour en faire un enjeu social. Qu'en est-il de l'influence des médias communautaires?

Pour Martin Drouin (2005), la couverture médiatique permet de mesurer l'impact du militantisme. Or, si l'on observe la récurrence des articles sur le patrimoine franco-manitobain dans l'ensemble des médias de Winnipeg, force est de constater qu'ils sont peu nombreux ailleurs que dans les médias communautaires, ce qui attribue d'emblée un rôle spécifique aux médias tels que *La Liberté*. C'est d'ailleurs ce que confirme de façon générale Annie Bédard (2006), membre de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada dans une de ses publications. Certaines distinctions entre les médias locaux et communautaires comme *La Liberté*, les médias régionaux comme Radio-Canada en région et les médias nationaux y sont présentées:

[les médias locaux et communautaires] [...] contribuent au renforcement identitaire des communautés francophones, que ce soit par la diffusion de produits culturels locaux de langue française, ou de contenus et d'informations qui donnent aux communautés plus qu'un reflet d'elles-mêmes, mais une voix (Bédard, 2006, p. 2).

Le lien entre les médias communautaires et les communautés qu'ils desservent est même qualifié de «quasi organique». Cela s'explique par le fait que ces médias font souvent la promotion d'attraits touristiques ou participent à des campagnes ou à des collectes de fonds pour des activités

de leur communauté. Ils agissent, selon Annie Bédard, comme des «agents de développement de la communauté» (Bédard, 2006, p. 3). Les médias régionaux occupent sensiblement les mêmes rôles tout en situant la communauté dans un ensemble plus grand comme la province ou le pays. Quant aux médias nationaux, les enjeux des communautés francophones hors Québec y sont peu représentés. Ainsi, étant donné la proximité des médias communautaires avec les intérêts des collectivités à qui ils sont destinés, il n'est donc pas étonnant qu'une rhétorique identitaire soit si présente et offre peu d'opportunité à l'extériorisation des débats quels qu'ils soient. En effet, l'angle d'approche, presque exclusivement local, ne favorise pas la comparaison avec des problématiques similaires existant ailleurs concernant le patrimoine ou tout autre enjeu social. De plus, les propos recueillis pour appuyer les articles sont principalement ceux des représentants des organismes institutionnels, c'est-à-dire des personnes engagées et ayant des objectifs précis pour la communauté. Cela conduit à deux effets. Le premier est de réduire la vision de la communauté à des enjeux internes qui ne peuvent s'articuler à l'extérieur du prisme: francophonie minoritaire, vitalité des communautés et rapport à la majorité anglophone. Le second effet produit un renforcement de l'identité francophone au sein des médias communautaires selon les deux derniers types d'appartenance identitaire élaborés par Raymond Breton (1994), soit le type basé sur l'interdépendance de l'individu et de sa communauté, et l'autre faisant référence au sentiment de partager un héritage culturel distinct. Le premier type, concernant un type d'appartenance plus pragmatique ou utilitaire, est rarement présenté comme tel dans les médias communautaires. Pourtant, l'exemple du «500 Taché» montre que certaines décisions pourraient éventuellement se qualifier selon ce type d'identification. En effet, sans défavoriser systématiquement la communauté francophone, le fait de construire un nouvel édifice dans le quartier de Saint-Boniface ne garantit pas que ce dernier serve aux besoins exclusifs des francophones. Parallèlement à cela, on ne constate pas dans les médias communautaires, tels que *La Liberté*, des voix complètement discordantes de celles des élites institutionnelles et administratives, mis à part quelques fois dans le courrier des lecteurs. Cette caractéristique renforce l'idée que personne n'est indifférent au sort de sa communauté

ou est faiblement engagé envers elle. Pourtant, plusieurs événements tels que l'unilinguisme de départ du restaurant *Salisbury House* sur l'Esplanade Riel, pont piétonnier reliant Saint-Boniface au centre-ville de Winnipeg, ou encore l'accueil de la garderie francophone de la Résidence Langevin par une Église mennonite, l'Église communautaire de la Rivière-Rouge⁴. Ces événements contrastent avec la relative homogénéité qui se dégage du contenu des médias communautaires comme *La Liberté*.

CONCLUSION

Après cette brève démonstration, nous pouvons conclure que *La Liberté*, en tant que média communautaire, exerce un rôle indéniable dans la construction et le renforcement identitaire de la communauté franco-manitobaine. Même si l'ensemble du contenu de ce journal aurait pu venir appuyer notre démonstration, l'exemple de la défense du patrimoine nous a permis de nous concentrer sur des acteurs sociaux ayant des idées bien définies sur le développement de leur communauté et la préservation de ses symboles. Les propos rapportés par ce journal francophone du Manitoba ont mis en relief un argumentaire basé à la fois sur l'histoire de la communauté et sur la dynamique qu'elle doit s'efforcer de maintenir pour préserver le fait français dans l'Ouest. Par contre, la proximité des médias communautaires avec la collectivité qu'ils desservent et, notamment, avec les élites institutionnelles dont ils rapportent les actions, montrent qu'ils sont partie prenante du processus de patrimonialisation de l'identité décrit plus haut. Cette proximité, observée également par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, tend à valoriser, voire à survaloriser la dynamique sociale de la communauté et à insister sur des facteurs d'identification au groupe. Ces facteurs sont probablement nécessaires à la transmission d'un sentiment d'appartenance dont dépend la vitalité du groupe. Cette vitalité puise à même la capacité et la légitimité de ses élites à chercher des ressources à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté. Cependant, l'exemple de la défense du patrimoine a souligné le fait que ces facteurs d'identification pouvaient être en contradiction avec l'homogénéité du discours souhaité pour assurer la cohésion des actions de la communauté. En effet, cet exemple met aussi en relief les contradictions

de la communauté franco-manitobaine qui, malgré un désir d'affirmer son identité collective en réifiant certains pans de son histoire, se heurte à la spéculation foncière sur des biens patrimoniaux principalement détenus par des communautés religieuses vieillissantes. Cet enjeu semble polariser les grandes orientations quant au développement urbain de la communauté francophone. La fondation d'un organisme, Héritage Saint-Boniface, voué spécifiquement à la préservation du patrimoine francophone de Saint-Boniface, va probablement rééquilibrer les forces, qui, jusqu'à maintenant, ont favorisé un seul type de développement urbain. Les médias communautaires en feront-ils une thématique importante de leurs nouvelles? Ce sera un phénomène à observer dans les prochaines années.

NOTES

1. Le journal a été fondé en 1913 par M^{gr} Langevin, archevêque de Saint-Boniface. En 1940, il passe sous la direction des oblats, qui rassemblent en une seule publication *La Liberté* et *Le Patriote* (journal francophone de la Saskatchewan). En 1970, la Société franco-manitobaine en devient propriétaire et crée Presse-Ouest Limitée, qui possède toujours le journal.
2. Comme nous le verrons plus loin, il y a une distinction entre les médias communautaires comme *La Liberté*, les médias régionaux comme le *Téléjournal Manitoba* de Radio-Canada et les médias nationaux.
3. Cette lettre est elle-même un extrait de la lettre envoyée par la SHSB à la ville de Winnipeg. Pour le texte intégral, voir les archives de la SHSB.
4. L'Église communautaire de la Rivière-Rouge a le français comme langue officielle, et l'édifice abrite aussi les Guides franco-manitobaines et les Scouts franco-manitobains.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉDARD, Annie (2006) «Les médias et les organismes porte-parole des communautés francophones et acadiennes: rapports, synergies et tensions», *Symposium Le médium et le message: les minorités de langues officielles et la vitalité communautaire*, Montréal, 16 et 17 mars 2006. [En ligne] www.fcfa.ca/media_uploads/pdf/346.pdf, consulté le 15 avril 2006.
- BRETON, Raymond (1994) «Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 59-69.

- CORRIVEAU, Claire (2006) «Informer ou défendre la cause: le dilemme de la presse franco-manitobaine», dans BEAUCHAMPS, Michel et WATINE, Thierry (dir.) *Médias et milieux francophones*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 47-63.
- DORGE, Lionel (1973) *Introduction à l'étude des Franco-Manitobains: essai historique et bibliographique*, Saint-Boniface, Société historique de Saint-Boniface, 296 p.
- DROUIN, Martin (2005) *Le combat du patrimoine à Montréal, 1973-2003*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 386 p.
- HACAULT, Christianne (2005) «Question de compatibilité: les notions de développement économique et de préservation du patrimoine peuvent-elles coexister harmonieusement?», *La Liberté*, vol. 92, n° 3, p. 7.
- SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE (SHSB) (2004) «500 rue Taché», *La Liberté*, vol. 91, n° 31, p. 5.